



Montrouge, le 30 Septembre 2010.

Mesdames et Messieurs,

Consécutivement à notre précédente information du 15 Juin 2010, nous vous confirmons le déroulement du :

## **CHALLENGE *A.M.V.T***

**Combiné Ile de France « par équipe »**

**Le 21 Novembre 2010 de 10h00 à 18h00**

**Complexe Sportif Lionel Terray  
12 Rue Pasteur**

**95350 Saint-Brice-sous-Forêt**

Cette compétition est **réservée aux clubs de la Région Ile de France (Département 75/ 77 / 78 / 91 / 92 / 93 / 94 et 95)**, et se déroulera selon les modalités jointes au présent envoi.

**La possession de la licence, d'un passeport FFKDA et la détention d'un certificat médical sont impératives.**

Le Challenge par équipe est régi par les règles d'Arbitrage applicables aux Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels pour la prochaine saison 2010 / 2011.

Souhaitant vivement votre participation

Organisation de la compétition : BRUNO ORBAN  
(Commission Fédérale d'Organisation des Compétitions)

→ **ATTENTION** : Adresse Fédérale habituelle **hors service**, correspondance électronique avec [bruno.0203@free.fr](mailto:bruno.0203@free.fr) (tel 06.62.72.19.39)

**Formulaire d'inscriptions (Frais par club **15 euros**)**

**Ville :** \_\_\_\_\_

**Nom associatif du club :** \_\_\_\_\_

**Ligue d'affiliation :** \_\_\_\_\_

**N° d'affiliation :** \_\_\_\_\_

① Equipe Song Luyen (**La mixité de l'équipe est admise.**)

**Règle** : 1 seule équipe par club participant

Titulaires	Remplaçants

② Equipe Quyen Synchronisé (**La mixité de l'équipe est admise.**)

**Règle** : 1 seule équipe par club participant

Titulaires	Remplaçants

③ Equipes Combat (**La mixité des équipes 'COMBAT' n'est pas autorisée.**)

Catégorie	Féminines titulaires	Féminines remplaçantes
Poids inférieur à 60 kgs		
Poids inférieur à 65 kgs		
Poids supérieur à 65 kgs		
	Masculins titulaires	Masculins remplaçants
Poids inférieur à 75 kgs		
Poids inférieur à 85 kgs		
Poids supérieur à 85 kgs		

**Règle** : 1 équipe FEMININE et 1 équipe MASCULINE par club participant sont admises.

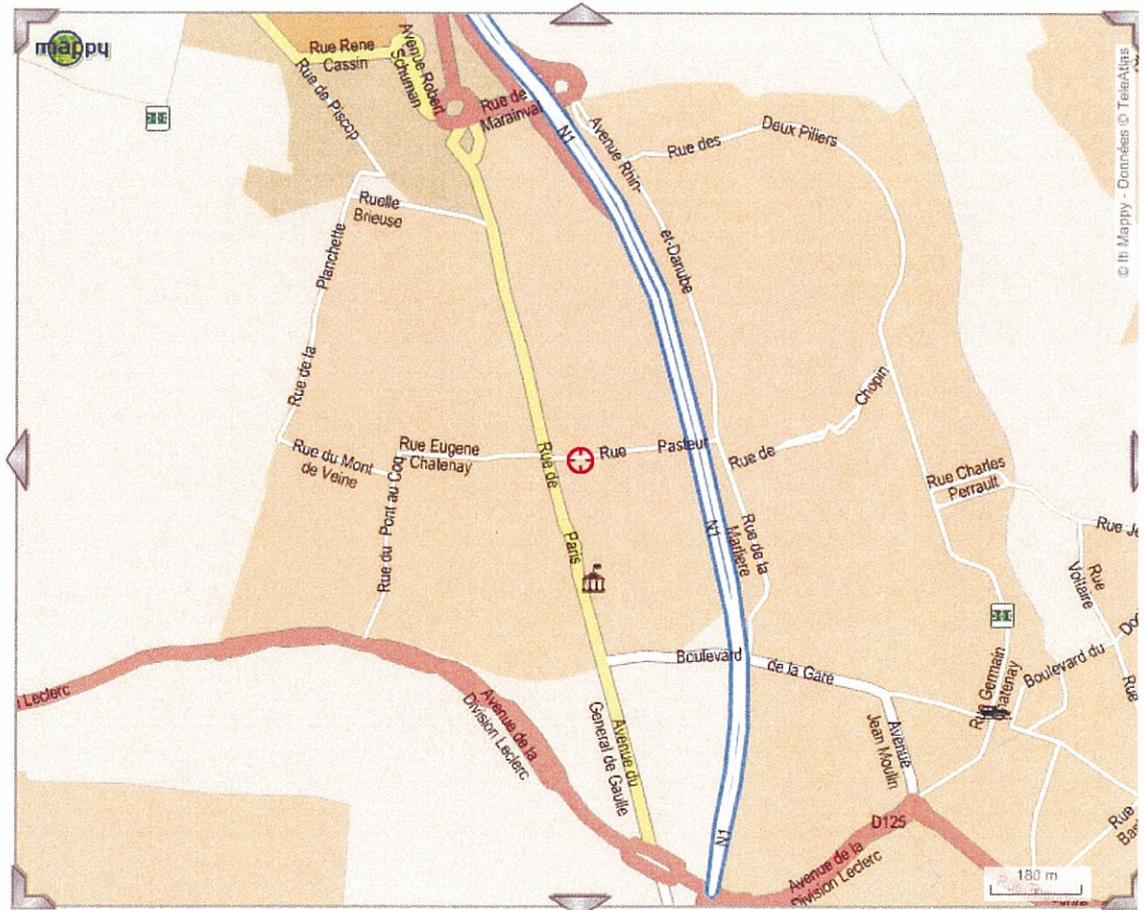
Faire retour du formulaire et du règlement de **15 euros** pour l'ensemble de l'équipe à :

**Dernier délai 15 Novembre 2010**

Fédération Française de Karaté  
A l'attention d'Angélique Lignon  
Porte d'Orléans – 39 Rue Barbès  
92120 Montrouge

## Plan de masse

théâtres et salles  
de spectacles  
**Centre Culturel  
et Sportif**  
12 r Pasteur 95350  
Vue aérienne  
Itinéraire  
01 39 33 01 80



## Challenge **AMVT** Combiné Ile de France par équipe / Technique & Combat



### ‘Thèmes du Challenge’

#### 👉 **Quyên synchronisé par équipes de 3** 👈

L'équipe est composée de 3 compétitrices et / ou compétiteurs évoluant obligatoirement dans la catégorie **SENIOR**, ou dans la catégorie **VETERAN**.

**La mixité de l'équipe est admise.**

L'épreuve *QUYEN SYNCHRONISE PAR EQUIPES DE 3* est dotée de :

- Equipe **Vainqueur** : **10** points
- Equipe **Seconde** : **5** points
- Equipe **Troisième** : **2** points.

**Règle** : 1 seule équipe par club participant

## **Song Luyen par équipes de 2**

L'équipe est composée de 2 compétitrices et / ou compétiteurs évoluant obligatoirement dans la catégorie SENIOR, ou dans la catégorie VETERAN.

### La mixité de l'équipe est admise.

L'épreuve SONG LUYEN PAR EQUIPES DE 2 est dotée de :

Equipe **Vainqueur** : **10** points

Equipe **Seconde** : **5** points

Equipe **Troisième** : **2** points.

**Règle** : 1 seule équipe par club participant

## **Combat par équipes de 3**

L'équipe est composée de 3 compétitrices **OU** 3 compétiteurs évoluant obligatoirement dans la catégorie SENIOR, ou dans la catégorie VETERAN.

### La mixité des équipes 'COMBAT' n'est pas autorisée.

Chaque club participant dispose de la faculté d'inscrire une équipe féminine et une équipe masculine.

Au total, 6 catégories 'COMBAT' sont constituées dans le cadre de la présente compétition, à savoir : 3 catégories 'FEMININES' + 3 catégories 'MASCULINES'.

Les catégories par équipes sont les suivantes :

a) Poids inférieur à **60** kgs : Catégories dite '*Féminines Légères*'

a) Poids inférieur à **75** kgs : Catégorie dite '*Masculins Légers*'

b) Poids inférieur à **65** kgs : Catégorie dite '*Féminines Moyennes*'

b) Poids inférieur à **85** kgs : Catégorie dite '*Masculins Moyens*'

c) Poids supérieur à **65** kgs : Catégorie dite '*Féminines Lourdes*'

c) Poids supérieur à **85** kgs : Catégorie dite '*Masculins Lourds*'.

**Règle** : 1 équipe FEMININE et 1 équipe MASCULINE par club participant sont admises.

Seule une compétitrice, ou un compétiteur, doit figurer par catégorie de poids dont le détail figure en page précédente.

Pour faciliter la constitution des équipes 'COMBAT', le **sur classement** d'un compétiteur dans une catégorie de poids supérieur est **autorisé**.

Mais, le **sous classement** d'un compétiteur dans une catégorie de poids inférieur est **interdit**.

Une pesée de contrôle sera effectuée sur site le jour de la compétition.

### 1) Déroulement de la compétition 'COMBAT'

Confrontation de deux équipes, par élimination directe = l'équipe victorieuse accède au tour suivant.

**1<sup>er</sup> combat** : L'une des 3 catégories est désignée par tirage au sort.

Les 2 représentants de la catégorie concernée s'affrontent.

Le combattant vainqueur rapporte **1** point à son équipe.

**2<sup>ème</sup> combat** : L'une des 2 catégories restantes est désignée par tirage au sort.

Les 2 représentants de la catégorie concernée s'affrontent.

Le combattant vainqueur rapporte **1** point à son équipe.

➡ Le 3<sup>ème</sup> combat n'a lieu qu'en cas d'égalité entre les 2 équipes  
(Une victoire chacune)

**3<sup>ème</sup> combat** : Les 2 représentants de la catégorie restante s'affrontent.

Le combattant vainqueur rapporte **1** point à son équipe.

L'épreuve *COMBAT PAR EQUIPES DE 3* est dotée de :

Equipe **Vainqueur** : **10** points  
+ les points inscrits lors du parcours éliminatoire.

Equipe **Seconde** : **5** points  
+ les points inscrits lors du parcours éliminatoire.

Equipe **Troisième** : **2** points  
+ les points inscrits lors du parcours éliminatoire.

### 2) Cas des Clubs dotés d'1 équipe FEMININE et d'1 équipe MASCULINE.

Ne sera pris en compte pour le classement final que le score le plus élevé réalisé par l'une ou par l'autre des 2 équipes en compétition.

### 3) Autres règles applicables

\* Pas d'entente(s) sportive(s) autorisée(s) : le contrôle des licences fédérales portera donc notamment sur le club de rattachement du compétiteur.

\* Un ou plusieurs compétiteurs peuvent participer à plusieurs épreuves

\* Sur le formulaire d'inscriptions, il est permis d'inscrire autant de titulaires que de remplaçants.

Toutefois, le jour de la compétition, le club participant désignera au minimum 3, et au maximum 8 (11 si constitution d'une équipe féminine) compétiteurs titulaires.

\* Les clubs participants doivent nécessairement prendre part à toutes les épreuves.

C'est ainsi que tout forfait pour l'un ou l'autre des thèmes traités entraîne la disqualification du club de toutes les épreuves, passées, en cours et à venir.

Dans tous les cas, et quelque soit la raison, un club ayant déclaré forfait ne saurait figurer dans le classement général final.

\* Cet évènement, ouvert aux seuls clubs affiliés dans une Ligue de la Région Ile de France, est régi par le Règlement Fédéral d'Arbitrage en vigueur.

Organisation de la compétition :

BRUNO ORBAN

(Commission Fédérale d'Organisation des Compétitions)